

17, rue Capitaine de Canson  
07100 Annonay  
Tél : 04 75 32 41 50  
Fax : 04 75 32 41 51

Mel : [ce.0070002p@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0070002p@ac-grenoble.fr)  
<https://montgolfier.ent.auvergnhonealpes.fr/>

Préparez en 2 ans

Après la classe de 3<sup>ème</sup> de  
collège

## CAP AEPE

« Accompagnant Educatif Petite Enfance »

### Intégrer le marché du travail

Le titulaire du C.A.P. petite enfance peut exercer sa profession :

- en milieu familial :
  - o à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé
  - o au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)
- en structures collectives :
  - o en école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
  - o en crèche collective
  - o en halte garderie
  - o en garderie périscolaire
  - o en centre de loisirs sans hébergement
  - o en centre de vacances collectif d'enfants
  - o et tout établissement d'accueil des jeunes enfants



### Travailler au sein d'établissements de la petite enfance

Le titulaire du C.A.P Petite enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.



### Enseignement général :

- Français, Histoire-Géographie, Éducation à la citoyenneté
- Langue vivante
- Mathématiques - Sciences
- Prévention – Santé – Environnement
- Éducation physique et sportive
- Arts appliqués – Cultures artistiques

### Enseignement professionnel :

- Sciences médico-sociales
- Biologie générale et appliquée
- Nutrition – alimentation
- Technologie

**Accueil et communication**

**Organisation**

**Réalisations liées aux besoins fondamentaux de l'enfant**

**Accompagnement de l'enfant dans les actes de la vie quotidienne et dans son éducation**



### Les travaux pratiques :

- Préparer et servir des collations et des repas
- Entretien des locaux et des équipements
- Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant
- Assurer la prévention et la sécurité
- Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant
- Aménager des espaces d'activités collectives...



### Périodes de formation en milieu professionnel

14 semaines de stages sur les 2 ans de formation.

- Au moins 3 semaines de PFMP pour l'EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Au moins 3 semaines de PFMP pour l'EP2 : Exercer son activité en milieu collectif
- 8 semaines complémentaires dans une structure de la petite enfance pour répondre à la réglementation

### Poursuites d'études...

- Concours : agents spécialisés des écoles maternelles, auxiliaire de puériculture, aide soignante et évoluer vers une carrière paramédicale
- Bac pro ASSP (Accompagnement soins et services à la personne). Entrée en classe de 1<sup>ère</sup>.
- Mention Complémentaire Aide à Domicile